

18 décembre 2017 - n° 16
170135

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER NON BÂTI – 70 AVENUE DE VERDUN

Il a été proposé à la Ville de céder un bien immobilier lui appartenant, permettant ainsi la réalisation d'un projet immobilier et l'accueil de nouveaux résidents à Saint-Dié-des-Vosges.

Cette parcelle permettra ainsi d'accueillir deux projets immobiliers distincts après division foncière de celle-ci.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du Directeur des services de France Domaine en date du 26 septembre 2017 concernant le bien cadastré section BR N°56 situé 70 avenue de Verdun, d'une contenance globale de 32a 32ca,

Vu le 1593 du Code Civil relatif aux frais d'actes notariés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable du bien immobilier cadastré section BR N°56, situé 70 avenue de Verdun, d'une contenance globale de 32a 32ca au montant de 20 €/m² – frais d'acte à la charge de l'acquéreur,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette affaire notamment l'acte de vente authentique en la forme notariée.

ADOpte PAR 32 VOIX POUR
Abstention : 1 (C. PRIVAT-MATTIONI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 décembre 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 26

Procurations..... 7

Absences 2

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT (*arrivé au point n°9 –Procuration à F. Fichter*), Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à	Issam BENOuada
Christopher ZIEGLER	à	Françoise LEGRAND
Ramata BA	à	Christine URBES
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absentes excusées :

Jacqueline THIRION
Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
